

Date: 9 janv. 2019 à 12:29

De: xxxxx

À: jean.lassalle@assemblee-nationale.fr

Objet: Destitution d'Emmanuel Macron initiée par Franck Marlin

Monsieur le député,

Je vous ai adressé le mois dernier une demande d'activation de l'article 68 de la constitution afin que l'ordre revienne en France, ordre mis à mal par l'autorité fieffée et outrageuse d'Emmanuel Macron.

La liste des motifs susceptibles de caractériser un manquement aux devoirs du Président de la République s'allonge en effet de jour en jour. La continuité de l'État a ainsi été sérieusement entravée ces dernières semaines, notamment plusieurs samedi d'affilée à Paris, et ce surtout à cause de la surdité aggravée d'Emmanuel Macron. **Ceci forme une violation de l'article 5 de la Constitution qui stipule que le Président doit assurer le fonctionnement normal des pouvoirs publics et la continuité de l'État.** Ces troubles se sont aussi traduits par des pertes financières importantes pour beaucoup de commerces y compris le secteur touristique. C'est en effet une bien piètre image de la France qui est désormais portée aux touristes du monde entier.

Par ailleurs, Emmanuel Macron a maintenu la signature du Pacte de Marrakech, et ce le jour même de son allocution aux "Gilets Jaunes", bafouant ainsi une nouvelle fois l'assentiment du parlement et des français. Ceci constitue une violation de l'article 53 de la Constitution qui stipule que ce genre de décision ne peut être ratifié ou approuvé qu'en vertu d'une loi. Mais - étant donné le climat contestataire bouillonnant en France - cette décision aurait dû être prise en toute raison après consultation de la population, c'est à dire par référendum.

Comme si tous les griefs commis par Emmanuel Macron ne suffisaient pas, il est venu s'ajouter une nouvelle affaire "Benalla" qui pointe à nouveau distinctement vers Emmanuel Macron. Quel rôle jouait donc Benalla ? Il apparaît de plus en plus clairement que sa fonction dépassait très largement celle d'un adjoint au chef de cabinet présidentiel.

Nous avons également appris des informations sidérantes via des "Wikileaks". Il en ressort assez nettement que la hausse des taxes du carburant était en fait pensée pour compenser la baisse des cotisations patronales et non pour favoriser la "transition écologique". Emmanuel Macron se retrouve donc au pied du mur de ses mensonges.

En outre, la semaine dernière, nous avons été témoins de l'arrestation arbitraire d'Eric Drouet, figure des "Gilets Jaunes", retransmise via divers médias, ce qui montre bien où en est l'État de Justice en France.

Faisant écho à la situation chaotique en France, **votre confrère Franck Marlin** a récemment décidé d'initier la procédure de destitution d'Emmanuel Macron en application de l'article 68 de la Constitution.

Malgré tous ces événements critiques, je n'ai reçu à ce jour aucune réponse de votre part. Connaissant votre engagement qui a permis de sauver l'entreprise Toyal, qui a permis le maintien d'une gendarmerie près du tunnel du Somport ; connaissant votre refus du traité de Lisbonne, il m'est proprement incompréhensible que vous ne réagissiez pas à la situation actuelle devenue invivable pour beaucoup trop de Français.

Combien de violations supplémentaires de la Constitution faut-il encore attendre ? Quel drame doit-il survenir ? Faut-il donc encore davantage de morts ?

Toutes les violations répétées de la Constitution d'Emmanuel Macron constituent un indiscutable crime de haute trahison qui forme un motif net de destitution dans le cadre de l'article 68.

C'est pourquoi je vous demande une nouvelle fois, avec toute la gravité inhérente à l'abaissement constant de la France depuis plusieurs décennies, d'user du pouvoir qui est le vôtre en tant que

député pour soutenir au parlement la procédure de destitution d'Emmanuel Macron, ce qui est le reflet de la volonté propre, de la conscience même du peuple français, de nous tous, français.

Samedi dernier, des casseurs ont littéralement défoncé la porte d'un ministère ; un cordon de gendarmes qui bloquait l'accès à un pont à Paris a failli être dépassé par la fureur de certains manifestants. Je ne tiens pas à ce que la Cinquième République disparaisse définitivement mais à ce qu'elle soit rétablie, restaurée et complétée par un Référendum d'Initiative Populaire encadré, en se basant par exemple sur le cas suisse.

En l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de mes salutations distinguées.

xxxxx (13)